



ETAT DES LIEUX

Centre socioculturel d'AUSSAC-VADALLE

Entre les soussignés :

Le Bailleur : Monsieur **LIOT Gérard** représentant de la Commune d'AUSSAC-VADALLE, ou son représentant

Le Locataire : Madame **PRIAT LAMON Elodie**, domiciliée 1 chemin de la Terrière - Ravaud 16560 AUSSAC-VADALLE

Il a été constaté lors de l'entrée du locataire dans le centre socioculturel, le **17 mars 2023** l'état des lieux en annexe.

Le locataire a été informé sur l'utilisation des moyens de secours (extincteurs, alarme, SSI, organes de coupure d'urgence, ...) mis à leur disposition ainsi qu'aux consignes de sécurité (évacuations, désenfumage, ...) et il a reçu à cet effet copie du règlement,

Le locataire a été informé que la personne qui a reçu la présente information **doit être présente sur les lieux en permanence**,

Equipements :

• Electricité :

Compteur entrée 31.838 Compteur sortie

Consommation électricité 31.922

Coût unitaire : 0,128

Soit un total à régler de :

$$84 \text{ kWh} \times 0,128 = 10,08 \text{ €}$$

• Fioul :

Compteur entrée 71.05 Compteur sortie

Consommation fioul 71.11

Coût unitaire : 1,23

Soit un total à régler de :

$$30 \times 1,23 = 36,90 \text{ €}$$

TOTAL : 46,98 €

	Le Locataire	Le représentant de la commune
ENTREE	<u>Bret</u>	<u>Chauvain</u>
SORTIE	<u>S</u>	<u>Chauvain</u>

	ENTREE	SORTIE	Observations
Clés			
6 Clés GS avec alarme	X	X	
5 Clés PS avec alarme	X	X	
5 Clés pour cuisine	X	X	